

Recherches féministes

Feminist Scholarship Numéro spécial de la CRSA/ RCSA

Sylvie Leclerc et Sylvie Lépine

Convergences
Volume 2, numéro 2, 1989

URI : id.erudit.org/iderudit/057567ar
<https://doi.org/10.7202/057567ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN 0838-4479 (imprimé)
1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Leclerc, S. & Lépine, S. (1989). *Feminist Scholarship* Numéro spécial de la CRSA/RCSA. *Recherches féministes*, 2(2), 167–169. <https://doi.org/10.7202/057567ar>

Tous droits réservés © Recherches féministes,
Université Laval, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

The Canadian Review of Sociology and Anthropology/La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, vol. 25, n° 2, mai 1988

Pour souligner son 25^e anniversaire et pour la première fois depuis 1975, la *Revue* propose un numéro spécial thématique consacré aux femmes. Il s'agit d'un recueil de sept articles portant sur les théories féministes. En effet, de plus en plus de théoriciennes féministes font porter leurs réflexions sur les rapports sociaux de sexe afin de mieux rendre compte des diverses formes d'oppression des femmes. Ces rapports sociaux de sexe, loin d'être statiques, s'articulent et interagissent avec les autres rapports sociaux (de classe, de race, de génération, etc.) dans la société. Dans ce numéro, les auteures tentent de démontrer l'importance des rapports sociaux de sexe dans la recherche en sciences sociales, autant au niveau méthodologique que théorique.

Dans une première analyse, « Conceptualizing 'patriarchy' », Bonnie J. Fox recense quatre conceptions féministes principales du patriarcat depuis les vingt dernières années. Il s'agit du patriarcat comme système de domination mâle (Millet, O'Brien); comme système autonome parallèle au monde de production capitaliste (Delphy, Burstyn, Hartmann); comme système de reproduction (Ferguson, Folbre, McDonough, Harrison) et comme « sex/gender system » (Mitchell, Rubin, Chodorow). Bien que reconnaissant leur apport théorique incontestable, l'auteure n'en considère pas moins ces conceptions comme étant partielles. Une analyse du patriarcat nécessite inévitablement, il est vrai, une analyse des structures sociales qui révèle les inégalités sociales entre les sexes. Mais le patriarcat, c'est aussi un système. Et pour l'appréhender sous ce jour — et c'est là le mérite de l'article de Fox —, on doit tenir compte de la production et de la reproduction (au sens large) des individus-personnes et de leurs rapports sociaux, au niveau individuel comme au niveau de la structure sociale dans son ensemble.

Dans « L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux 'mères porteuses' », Danielle Juteau et Nicole Laurin puisent au féminisme matérialiste, et plus particulièrement à la thèse du sexage (l'appropriation collective) de Guillaumin, pour montrer que toutes les femmes, y compris les religieuses, sont appropriées par la classe des hommes. Les auteures démontrent comment, par le biais de l'appropriation collective, la classe des hommes assoit sa domination sur celle des femmes. Outre l'appropriation privée, qui n'en « est qu'une forme particulière et restrictive », l'appropriation collective revêt des formes multiples et variées. Elle passe tantôt par les rapports personnels entre individus hommes et femmes (mariages, viols, prostitution, harcèlement, etc.) et même les rapports impersonnels interindividuels (pornographie), tantôt par des rapports plus généraux, institutionnels (travail, consommation, etc.). Pour appuyer leurs dires, les auteures n'hésitent pas à appliquer ce phénomène d'appropriation collective aux religieuses « mariées » à l'(institution) Église. Celle-ci est le lien nécessaire à la forme collective de l'appropriation de leur travail gratuit (soins, éducation, bénévolat) appropriation qui n'est pas *perçue* comme une exploitation. L'effacement graduel des communautés religieuses féminines au Québec, puis la crise de l'État ont « naturellement » transféré ce travail bénévole à *toutes* les femmes, sans distinction. Ces charges, ajoutées aux charges domestiques et familiales, cantonnent les femmes sur le marché du

travail dit secondaire et, parce qu'elles sont plus vulnérables sur ce plan, elles se mettent souvent au service d'un homme pouvant subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Cette analyse des rapports sociaux de sexe en interaction avec les autres types de rapports sociaux démontre bien le renforcement mutuel de l'appropriation collective et privée.

De son côté, Barbara L. Marshall examine et critique, dans « *Feminist theory and critical theory* », les théories socialistes féministes des vingt dernières années qui tentent d'expliquer l'oppression des femmes et la reproduction de cette oppression par le système capitaliste. Selon elle, ces théories pèchent par réductionnisme économique et gagneraient à délaisser le courant marxiste classique en faveur d'un marxisme transformé. Selon Marshall, c'est en empruntant à la théorie critique de l'École de Francfort que la théorie marxiste ainsi enrichie pourrait le mieux expliquer l'exploitation et l'oppression des femmes.

La méthodologie aussi ne peut que profiter de la prise en compte des deux niveaux, individuel et structurel d'analyse. Dans « *Rethinking what we do and how we do it: a study of reproductive decisions* », Dawn Currie reprend la méthodologie féministe « subjective » de Stanley et Wise et s'accorde avec ces dernières pour souligner l'importance d'accorder l'expérience subjective des femmes en recherche féministe. Toutefois, à l'encontre de ces auteures, pour qui seule l'expérience individuelle devrait fonder la théorie et la pratique féministes, Currie soutient qu'on ne peut évacuer la dimension structurelle de la recherche féministe, les institutions et structures sociales comportant des formes d'oppression pour les femmes. Pour illustrer l'importance de traiter des deux niveaux d'analyse en méthodologie féministe, Currie renvoie aux résultats d'une étude qu'elle a effectuée auprès de 76 femmes sur le « libre choix » d'avoir ou non des enfants. Les facteurs individuels rendent ce choix personnel difficile à faire, certes, mais on ne peut minimiser l'importance des structures et institutions sociales par exemple, l'organisation du travail salarié, les lois, etc.), ni des rapports que les femmes entretiennent avec elles.

Dans la même veine et toujours eu égard à la méthodologie de recherche en sciences sociales en général, cette fois, Sylvie M. Hale soutient, dans « *Male culture and purdah for women: the social construction of what women think women think* », la même idée que Currie selon laquelle les méthodologies utilisées dans les recherches en sciences sociales doivent être plus englobantes et systématiques. L'article de Hale souligne l'importance d'inclure le point de vue des femmes. À titre d'exemple, l'auteure cite une de ses recherches, incorporant le point de vue des femmes aux techniques sociologiques et anthropologiques traditionnelles, où elle cherche à renverser l'idée, généralement acceptée, que les femmes de la région étudiée (région éloignée du nord de l'Inde) préférerait se conformer à la coutume du purdah (vivre en retrait) prescrite par la culture patriarcale dominante, plutôt que d'aller travailler contre un salaire lorsqu'elles en ont le choix. Les résultats exposés s'inscrivent en faux contre les présupposés traditionnels d'« objectivité » des sciences sociales concernant la réalité de la coutume du purdah et les comportements sociaux qui y sont liés. Ils démontrent également qu'il est important de tenir compte de tous les niveaux d'analyse possibles en recherche et qu'on ne doit pas répugner à remettre en cause les présupposés établis.

Les inégalités sociales entre les sexes font également l'objet d'un autre type de réévaluation. Ainsi, dans « *Dividing the wealth, sharing the poverty : the (re)formation of 'family' in law in Ontario* », Marie E. Morton se penche sur l'évolution des lois touchant la famille dans cette province. L'auteure soutient que le droit de la famille n'est pas le reflet d'une lutte de classe, mais aussi celui d'une lutte entre les sexes. Pour elle, les réformes apportées aux lois de la famille en Ontario en vue de favoriser une soi-disant égalité entre conjoints n'ont rien changé au fait que « *women, as a category, are not, nor are likely to become the 'equivalents' of men under a capitalism where domestic labour is privatized* » (p. 267). Il faudrait, selon Morton, réviser les définitions juridiques d'égalité et d'équité, trop ambiguës, afin qu'elles puissent tenir compte des réalités personnelles et structurelles qui touchent les deux sexes.

Enfin, Joan McFarland retrace, dans « *The construction of women and development theory* », l'évolution des théories portant sur l'intégration des femmes au développement. D'une approche libérale économique durant les années 1970, on est passé, au cours des années 80, à une approche plus politico-économique, tenant compte des rapports sociaux de sexe et de classe. Cette dernière approche est d'autant plus prometteuse qu'elle est endossée et mise de l'avant par celles qui sont directement concernées par le développement, ses politiques et ses débats théoriques, c'est-à-dire les femmes du Tiers Monde.

Voilà, somme toute, un très bon recueil d'articles traduisant bien la grande vitalité de la recherche féministe. Il couvre un large éventail théorique et réussit très bien à démontrer l'importance des analyses de type structurel pour rendre compte de la complexité de l'oppression des femmes. Les références sont aussi bien étoffées et s'avèrent certainement de précieux outils de recherches.

*Sylvie Leclerc et Sylvie Lépine
Université d'Ottawa*

P. T. Rooke et R. L. Schnell, *No Bleeding Heart : Charlotte Whitton, a Feminist on the Right*. Vancouver, The University of British Columbia Press, 1987, 243 pages.

Charlotte Whitton a été maire d'Ottawa pendant neuf ans, de 1951 à 1956 et ensuite de 1960 à 1964. Elle était donc de la première génération des politiciennes au Canada, bien après les Nellie McClung et Agnès McPhail mais avant la génération actuelle. D'ailleurs, elle a été la première femme élue maire d'une grande ville et jusqu'à maintenant, Ottawa reste la seule grande ville canadienne à avoir élu une femme à la mairie (elle en a même élu deux, Charlotte Whitton et Marion Dewar).

Charlotte Whitton est intéressante comme féministe à plusieurs points de vue. D'abord, fait rare à l'époque, elle a construit elle-même sa carrière politique, qui ne s'inscrivait pas dans la lignée de celle d'un père ou d'un mari. Ensuite, sa première campagne politique, pour le Bureau des commissaires en 1950, s'est fondée carrément sur la mobilisation des femmes : elle a été organisée par des femmes et financée par les associations féminines importantes de l'époque. Une